

Toufflers

aujourd'hui

LE MOT DU MAIRE

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Les actes et crimes de guerre perpétrés dernièrement à Paris envers la presse par des «terroristes islamistes intégristes extrémistes», ne peuvent nous laisser indifférents.

Ces actes odieux visent à la suppression de la liberté de la presse et à la liberté de pensée des Peuples. En Europe et dans le Monde, seuls les régimes totalitaires ont osé cette oppression de la presse en brûlant livres et liberté de penser. Nous devons nous unir contre cette oppression.

Je rends hommage à nos journalistes «dessinateurs» qui sont morts au combat en défendant leurs idées et **NOS LIBERTES**, crayons, dessins et mots contre «kalachnikov» et autres armes. Quelle lâcheté ! Quelle injustice.

Noir, Blanc, Beur, Chrétien, Catholique, Musulman, Israélite, Orthodoxe, Indouiste, Bouddhiste et j'en passe, nous pouvons vivre en **PAIX**. Nous devons vivre en PAIX pour nos enfants. L'humanité n'appartient pas à un peuple, à une race, à une religion. Elle appartient à tous les Peuples. Apprenons à nous respecter, à respecter les personnes, les idées, les religions, la couleur, la pensée de chacun et combattons les extrémismes de toutes sortes.

NON aux guerres de religion. Ceux qui apportent ce terrorisme sur tous les territoires du Monde, ces lâches qui agissent toujours cachés, ces barbares à visage couvert, qui ne sèment que la mort et non la vie, sont des miséreux dans l'âme. Ils sont la honte de l'humanité.

Nos journalistes morts le 7 janvier 2015 agissaient pour la liberté à visage découvert, toujours avec leur signature, sans peur, sans crainte de ces imbéciles qui apportent le feu.

N'ayons pas peur. Ne cédon pas aux lâches. Peuples de toutes races, de toutes religions unissons nous au contraire. Faisons de nos quelques différences un atout pour les générations futures.

Partout dans le monde, les intégrismes, les totalitarismes, les fanatismes et les extrémismes finissent toujours par être vaincus. Et toujours par le même vainqueur appelé **DEMOCRATIE et LIBERTE**.

Le dessinateur «CHARB» disait qu'il préférerait mourir DEBOUT que vivre à genoux. Il avait raison. Soyons tous ENSEMBLE unis et vigilants. Soyons FIERS d'être FRANÇAIS et CITOYENS DU MONDE. Dans cette optique, le Conseil municipal et moi-même continuerons à nous engager à vos côtés, toujours dans un même esprit d'écoute, de dialogue et d'ouverture vers les autres.

Dans les pages qui suivent, vous constaterez le travail réalisé par vos élus au sein des commissions, travail présenté par chacun de mes adjoints. Pour avancer et rendre la commune de Toufflers toujours plus attractive, il nous faut faire abstraction de ce chantage à la liberté que certains tentent d'imposer à nos démocraties.

Il nous faut continuer notre travail à votre service, jour après jour.

Pour faire suite à la cérémonie des vœux municipaux de début janvier 2015, le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015.

Bonne année 2015.

Joie, réussite, bonheur en famille, et santé pour chacun d'entre vous.

Bien amicalement



Alain GONCE
Maire de Toufflers

CONSEIL MUNICIPAL

Les dates des prochains conseils municipaux sont fixées au **mercredi 18 février à 20h00**, en mairie pour le débat d'orientation budgétaire et au **mercredi 18 mars à 20h00** pour le vote du budget primitif 2015.

ANIMATEURS



La municipalité recrute des animateurs(trices) vacataires pour les centres de loisirs et les rythmes scolaires.

La municipalité propose de financer votre formation Bafa. L'âge minimum requis est fixé à 17 ans révolus en octobre 2015.

Toute personne intéressée est invitée à se rendre en mairie pour remplir un dossier.

Date limite de dépôt des dossiers : 7 Février

ÉTAT CIVIL

Naissances. MOREIRA Tamara, née le 9 décembre ; JONES CARAPINHA Inès, née le 17 décembre ; BRAME Robin, né le 19 décembre.

Décès. LAGACHE épouse PRUDHOMME Christiane âgée de 74 ans ; LEMAN Christian âgé de 55 ans.

DON DU SANG

38^{ième} assemblée générale du don de sang le dimanche 25 janvier 2015 à l'espace culturel de la Chênaie à 10h30.

Venez prendre des renseignements.

Faites un cadeau rare et précieux, donnez votre sang !

LOGEMENT et EMPLOI



Je suis 2 fois par mois en commission avec Villogia pour l'attribution des logements sur la commune dès qu'il y a des possibilités. Nos demandes sont très nombreuses : 98 depuis le mois d'avril, nous ne pouvons malheureusement donner satisfaction qu'à une infime partie. **Depuis notre investiture 10 familles ont pu obtenir un logement.**

La ville est en déficit de 108 logements sociaux collectifs par rapport à la loi et son nombre d'habitants. Face à ce retard de construction, la commune doit payer des amendes annuelles calculées sur chaque logement manquant. La loi SRU oblige chaque commune à construire des logements suivant des plans triennaux et la préfecture impose à la commune de Toufflers, la construction d'un minimum de 23 logements supplémentaires pour le 31 décembre 2016.

Ces logements sont importants. A chacune de nos permanences, c'est un grand nombre de Toufflersois qui demande ce type de logement pour leurs enfants, leur famille ou leurs parents.

Nous devons aussi permettre à nos jeunes de rester **vivre sur la commune** et de permettre à nos parents d'y rester également avec des logements plus adaptés. Mais nous devons aussi préserver le côté rural, outil de travail de nos agriculteurs. C'est un juste équilibre qu'il faut trouver et la commission s'y emploie.

Il faut savoir que 144 personnes sont en demande d'emploi sur la commune. Nous essayons avec Pôle Emploi sur Hem de trouver des solutions pour les guider dans leurs démarches. Mais hélas la conjoncture actuelle n'est pas très favorable. Les élus Toufflersois siègent en permanence au sein des différentes structures existantes, comme la maison de l'emploi, la mission locale, le PLI Val de Marque, organismes auprès desquels nous adhérons.

La mise en place des rythmes scolaires, de la maison des jeunes, des centres aérés à chaque vacances scolaires, des mercredis récréatifs, de l'organisation du recensement etc...etc...permet à des **Toufflersois**, adultes et jeunes, d'être de temps à autre **employés par la commune**. La participation financière de la ville de Toufflers à l'organisation de différentes formations et diplômes comme le BAFA par exemple, valorise l'emploi et les personnes en difficulté.

Marie-Françoise BERNARD

C'EST L'HIVER



Vous avez pris vos précautions au cas où..... l'hiver serait rude ??? Cette année, la municipalité a mis en place un **plan d'intervention viabilité hivernal**.

L'objectif est d'intervenir avec nos moyens humains et matériels, le plus rapidement possible, sur certains itinéraires qui permettent de désenclaver le maximum de Toufflersois(es). **Les interventions de salage** se feront dans l'esprit d'un plan préétabli, et selon les circonstances. **La municipalité a fait un effort d'investissement dans un matériel adapté pour le salage de la voirie.**

Un agriculteur Toufflersois fait partie avec nos agents municipaux du dispositif d'intervention pour le salage sur des itinéraires prédéterminés. Nous pourrions alors faire face à une situation neigeuse « normale ».



Georges BRENOT

Adjoint : travaux, Urbanisme, Sécurité

CCAS ,AINÉS et VIE SOCIALE ET FAMILIALE



Au sein de l'équipe municipale depuis Avril 2014, j'ai pu prendre la mesure de vos besoins. Pour ceux qui m'ont confié leurs difficultés et problèmes, des solutions ont été trouvées en toute confidentialité et en cohérence avec leurs demandes.

Sachez que je reste **à l'écoute de tous les Toufflersois** et à votre disposition en Mairie, sur rendez vous, lors de mes permanences.

D'autre part, les **actions d'animations sont reconduites et améliorées**. Je souhaite apporter de la nouveauté, comme des sorties extérieures en partenariat avec les villages alentours et la mise en place d'ateliers qui nous apporteront leurs compétences.

Je vous adresse ainsi qu'à vos proches tous mes vœux de Santé, de Paix et de Prospérité en cette nouvelle Année 2015

Bien à vous

Edith WAMBECQ

FINANCES



Chaque commission est présidée de droit par monsieur le maire et est animée en général par une ou un de ses adjoints. La commission des finances propose le budget de la commune qui est voté par le conseil, et suit avec les services administratifs de la commune et les contrôles de la trésorerie (pour Toufflers la perception de Lys lez Lannoy) son exécution. Cela se fait en quatre temps :

En janvier ou février le **D.O.B** (Débat d'Orientation Budgétaire) où se définissent **les axes et priorités concrètes**. Un mois plus tard le **Budget** qui doit **obligatoirement être équilibré en recettes et dépenses**. Pour cela on peut faire appel à l'emprunt. En fin d'année on ajuste les propositions par un budget supplémentaire. L'année suivante monsieur le maire présente les comptes par le compte administratif qui doit correspondre au compte du trésorier de l'Etat : le compte de gestion.

Voici un exemple concret de son action en concertation avec les autres commissions : On estimait que les centres de loisirs étaient trop chers, et avaient une amplitude de périodes trop faible, alors on a redéfini le projet des centres tant dans l'organisation journalière que pour les périodes où on propose maintenant des centres en février-mars et aussi en octobre.

En même temps on a trouvé pour les activités nouvelles un financement partiel par les allocations familiales. Ceci nous a permis de **baisser la participation des familles** pour la tranche la plus basse de **5,74 euros à 4,63 euros soit une baisse de presque 20%**. On se rapproche ainsi des tarifs des communes voisines, tout en restant dans les contraintes propres aux finances de Toufflers.

Patrick TIBERGHEN

JEUNESSE et VIE SCOLAIRE



Il a fallu rapidement définir les axes de travail et évaluer les priorités de la commune tout en s'engageant à ne pas surcharger le budget des Toufflersois. Pour les **nouveaux rythmes scolaires**, le premier travail a été de **définir une organisation type en concertation avec les parents et évaluer les besoins en animateurs**. Une dizaine de formations BAFA ont été prises en charge par la commune et une quinzaine d'animateurs ont été recrutés pour l'organisation des ateliers périscolaires du vendredi après-midi. **Avec un taux de fréquentation de 90% et 95% de parents satisfaits, le pari est réussi** et l'aventure continue avec la création de nouvelles activités et le perfectionnement BAFA des animateurs.

Le recrutement d'un animateur à temps complet, la création du centre-ados, **les soirées jeunes, l'inauguration de la maison des jeunes, les sorties sont les axes développés pour les ados en 9 mois seulement**. En 2015 un véritable Conseil Municipal des Jeunes verra le jour et deviendra le forum entre la jeunesse de Toufflers et les élus.



Le premier travail, pour la petite enfance, a été de faire un état des lieux sur les assistantes maternelles, l'accueil de la crèche intercommunale et **favoriser la communication entre professionnels et parents en proposant des rencontres**. La commission a mis aussi en place rapidement un accueil pour les « tous petits » dans les centres de loisirs pendant les vacances. En engageant un véritable partenariat avec tous les professionnels concernés la commission souhaite **développer l'implantation d'un Relais d'Assistants Maternelles sur la commune**.

Jérôme LARZUL

Vous avez aimé « la soirée qui fait peur » ... alors vous aimerez encore plus la « Flash Night Fluo » le 14 Février de 19h30 à 22h00 à la Chênaie.

TRAVAUX, URBANISME et SÉCURITÉ



La **commission Municipale Travaux, Urbanisme, Sécurité**, forme une équipe dynamique à l'écoute des Toufflersois. Son premier travail a été d'intervenir sur des **travaux d'urgence** nécessaires à la poursuite des activités. Après un état des lieux, la commission a travaillé principalement sur les problèmes liés aux bâtiments : l'étanchéité des toitures (salle polyvalente, salle informatique, local culturel...). Le contrôle du chauffage, la mise aux normes de la salle d'archives de la nouvelle mairie, la sécurité des écoles, le remplacement d'une caméra à l'école J. Prévert ainsi que divers travaux d'entretien.

En ce qui concerne l'Urbanisme, nous avons commencé la **révision du PLU** (Plan Local d'Urbanisme), en vue des possibles implantations des zones pour logements sociaux.

Nous avons aussi travaillé sur la **sécurisation des locaux communaux** : Alarmes, Issues de secours.

La commission a abordé divers problèmes de sécurité routière. Nos réflexions ont amené à des **réunions publiques d'informations** des riverains concernant les problèmes de sécurité des voiries. Le groupe a aussi participé à l'élaboration du plan hivernal. L'année 2015 sera encore une année bien chargée. La commission mettra tout en œuvre pour poursuivre les objectifs définis par la municipalité.

Georges BRENOT



ÉTAT CIVIL, ASSOCIATIONS et ANIMATIONS/FÊTIVITÉS



La ville de **Toufflers** compte aujourd'hui **4017 habitants**. Le recensement organisé en janvier/février 2015 permettra de connaître prochainement le nouveau chiffre de la population. En 2014, le service d'état civil de la commune a enregistré **25 naissances et 22 décès**. Nous avons célébré **12 mariages** (16 sont déjà prévus en 2015), honoré 2 couples de jubilaires et officialisé 2 baptêmes républicains en mairie avec remise de cadeau souvenir de ces cérémonies.

Depuis notre prise en fonction en avril dernier, nous avons voulu être davantage à **l'écoute du tissu associatif** afin de faciliter le travail des bénévoles et qu'ils puissent vivre pleinement leur passion. Les aider pour promouvoir leurs activités, par le biais de subvention, étude de créneaux horaires et mise à disposition de salles pour pratiquer leur divertissement. Notre présence régulière lors des réunions et des assemblées contribue à peaufiner ensemble les objectifs. Un nouveau guide de la quarantaine d'associations est paru et distribué en décembre afin d'informer la population sur les multiples possibilités de loisirs.

Toute l'équipe de l'animation et des festivités s'est mobilisée pour la réalisation de **nombreuses manifestations**. La fête du village a obtenu un large succès en juin avec la prestation du groupe «ATABAK», ambiance brésilienne au son des djembés et tenue des stands et diverses animations (baby-foot géant) sur le parking des écoles.

Nous retiendrons aussi le bel **élan populaire** lors de la fête nationale du 14 juillet, nouvellement inscrite au programme avec apéritif sangria, bal et feu d'artifice éblouissant. Le **téléthon**, début décembre, a rassemblé beaucoup de monde dans plusieurs salles municipales en présence de nombreuses associations dont le seul but recueillir des dons. OBJECTIF atteint : **1 859 €** qui ont été versés à l'A.F.M. D'autres divertissements ont eu lieu et ont été relatés dans nos bulletins. **Un grand MERCI à tous**.

Marc DETRÉ

RECENSEMENT



Le recensement se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

CENTRES DE LOISIRS

Nouveauté

Les centres de loisirs seront ouverts pendant les vacances de Février, de Pâques, de Toussaint **mais également pendant les 8 semaines de l'été.**

Les animateurs accueilleront les enfants à partir de 3 ans (scolarisés et propres) jusque 15 ans. Un centre ado sera ouvert spécifiquement pour les jeunes de 11 à 15 ans.

Tarifs en baisse

Inscriptions pour les vacances de Février du 17 au 31 Janvier en Mairie.

Merci de vous munir de votre feuille d'impôts de 2014 sur les revenus de 2013 pour mettre à jour votre dossier.



INFORMATION, COMMUNICATION et ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

Elue depuis près de 10 mois, ces deux commissions que j'ai l'honneur et le plaisir de présider sont composées chacune d'une petite dizaine de personnes (élus et personnes extérieures) qui ont souhaité s'associer à ces délégations pour y apporter leurs idées, leur soutien et leur savoir-faire; nous y avons intégré deux élus de l'opposition.

Pour la première commission, nous nous sommes attachés à **apporter un maximum d'informations** pratiques pour toute génération par le biais du bulletin municipal, qui a contribué à une mise à l'honneur de nos sportifs, une publicité pour les associations et une publication des futures manifestations et sorties.

Le bulletin est mensuel et le coût va être largement diminué (changement de concepteur et distribution par nos soins).

Concernant l'environnement/cadre de vie, **le fleurissement de la commune** a pu être honoré très convenablement cet été et le printemps à venir.

Les actions 2015 vont porter sur une amélioration de l'information (site internet), du cadre de vie (chemins pédestres), le développement durable, et surtout sur la **propreté de la commune** qui nous concerne tous (évaluation des subventions possibles et du partenariat avec des communes voisines).

Une boîte à idées se trouve à l'accueil de la mairie; ne pas hésiter à y déposer vos remarques, vos idées, vos suggestions; elles nous permettent d'avancer.

Notre leitmotiv est de rester à votre écoute et de répondre à vos besoins, en collaboration avec le personnel administratif et technique. Merci à toutes et tous.

Marie-Paule HALFMAERTIN

COLLECTE DES ENCOMBRANTS : CALENDRIER 2015

Le 3^{ème} jeudi du mois : 19 février – 16 avril – 18 juin – 20 août – 15 octobre – 17 décembre

Pour le détail des encombrants autorisés :

<http://www.esterra.fr/collecte-tri-dechet.html>

Merci de ne sortir vos « encombrants » que la veille du ramassage.

Nous vous en remercions par avance.

GROUPE ENSEMBLE POUR AGIR

Le groupe « Ensemble Pour Agir » vous présente ses **meilleurs vœux** pour cette nouvelle année 2015.

DERNIERE MINUTE :

Par jugement en date du 30 décembre 2014, le tribunal administratif a **débouté** Monsieur Guy ADYNS de sa demande de salle supplémentaire avec prise en charge de matériels informatiques et frais de secrétariat à la charge des Toufflersois.

Le tribunal a **condamné** Monsieur **Guy ADYNS** au paiement de la somme de 500 € à titre de dommages et intérêts au profit de la commune de Toufflers en sus des dépens.

SORTIE FAMILIALE À DISNEY



La commission municipale Jeunesse vous propose **une journée à Disney le samedi 28 Février**. Le prix comprend l'entrée, l'aller et le retour en bus. Journée libre dans le parc. Les jeunes de plus de 12 ans peuvent y participer non accompagnés des parents sous condition d'une autorisation parentale.

Toufflersois : Prix Adulte : 50€,

Enfant et jeune jusque 18 ans : 20€.

Extérieurs : Prix Adulte : 70€,

Enfant et jeune jusque 18 ans : 40€.

Inscription en Mairie jusqu'au 7 Février,

dans la limite des places disponibles.

Vous munir d'un justificatif de domicile pour les Toufflersois+ carte d'identité.

ALLOCATION CHAUFFAGE

Vous avez plus de 65 ans, le CCAS de Toufflers peut vous allouer une aide au chauffage. Cette aide est soumise à des conditions de revenus qui vous seront communiquées en Mairie.

Si vous souhaitez déposer une demande, venir en Mairie muni de votre avis d'impôts 2014 sur les revenus 2013, ou de votre certificat de non imposition avant abattements. Cette aide pourra vous être versée en janvier ou février 2015.

A votre disposition pour toute demande complémentaire,

M. le Maire et les membres du CCAS

LISTE D'ACTION MUNICIPALE

Les 6 conseillers élus et leur groupe vous présentent leurs vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Nous sommes fiers et heureux de voir qu'en ce début d'année le projet de construction sur le parking des Ecoles, projet que nous avons mis en place et qui, après maintes difficultés, voit son aboutissement. Les 3 objectifs de cette réalisation vont être atteints : des logements pour des jeunes Toufflersois qui souhaitent rester dans notre commune, la continuité de la dynamique de l'activité économique toufflersoise et une présence constante sur le parking des Ecoles, synonyme d'une sécurité plus grande à cet endroit.

Un bémol à notre joie, celui de n'être invités que très rarement aux commissions municipales.

Néanmoins, force est de constater que de nombreux Toufflersois nous contactent pour apporter leur soutien. Nous continuerons à les représenter et resterons à leur écoute. Continuez à nous contacter, l'Union fait la force. Enfin, un hommage pour toutes les personnes victimes de l'intolérance... quelquefois si proche de nous !"

Un grand merci aux personnes qui ont participé à la rédaction de ce numéro.

Marie-Paule HALFMAERTIN,
Adjointe à l'information, à la communication,
à l'environnement et au cadre de vie.

Commune de Toufflers
63, Rue de Roubaix - 59390 TOUFFLERS
Tél : 03 20 75 27 71 - Fax : 03 20 81 18 79
Courriel : contact@toufflers.fr

Directeur de la publication : M Alain GONCE
Rédactrice en chef : Mme Marie-Paule HALFMAERTIN
Mise en page : M Jérôme LARZUL
Imprimé sur du papier 100% recyclé